

## Communiqué de presse

**7 mars 2022**

### **Brûlage des déchets verts en Pays de la Loire, comment en savoir plus ?**

**En tant que particulier voire collectivité, il est parfois tentant de brûler ses déchets verts... mais cette pratique, aux multiples impacts pour la santé et l'environnement est interdite. France Nature Environnement Pays de la Loire, Air Pays de la Loire et Sarthe Nature Environnement organisent un cycle de webinaires pour expliquer tout cela et présenter des alternatives à cette pratique.**

#### **Une pratique d'un autre temps**

Interdit pour les particuliers et les collectivités, cette pratique est hélas encore trop souvent réalisée alors que des solutions existent (évacuation en déchetterie ou via des plateformes de compostage) et que des alternatives peuvent être mises en place (broyage, compostage individuel, ...).

#### **Un cadre réglementaire peu lisible**

Le cadre réglementaire traitant de ce sujet peut paraître complexe car plusieurs textes y font référence et que les derniers ont été publiés en février 2020. Il y a donc un besoin fort de porter un message clair et précis quant à cette réglementation qui varie d'un département à l'autre en Pays de la Loire.

#### **Un cycle de webinaires pour tout comprendre**

Comme le souligne Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire « *Ce cycle de webinaires permettra aux élus et technicien des collectivités mais aussi des syndicats de déchets de trouver des réponses tant sur les impacts santé-environnement de cette pratique, que sur le volet réglementaire ou encore sur les alternatives à développer sur les territoires* ».

Ce cycle de webinaire est réalisé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3) et traitera des impacts sur la santé et l'environnement du brûlage des déchets verts, de la réglementation avec la mise en avant des particularités selon le département et des alternatives au brûlage des déchets verts.

Plusieurs webinaires sont ainsi proposés avec un zoom par département sur la partie « réglementation » :

- vendredi 11 mars 2022 – 14h – Sarthe
- jeudi 17 mars 2022 – 8h30 – Sarthe
- vendredi 18 mars 2022 – 8h30 – Loire-Atlantique
- mardi 22 mars 2022 – 14h – Sarthe
- mercredi 23 mars 2022 – 8h30 – Mayenne
- vendredi 25 mars 2022 – 8h30 – Maine-et-Loire
- lundi 28 mars 2022 – 14h – Vendée



Pour s'inscrire, c'est ici : <https://www.fne-pays-de-la-loire.fr/cycle-de-webinaires-brulage-des-dechets-verts/>

#### **CONTACTS PRESSE**

- Xavier Méty – coordinateur de FNE Pays de la Loire – 06 71 18 79 95
- Marion Guiter – communication - Air Pays de la Loire – 02 28 22 02 10 - 06 30 72 27 90
- Hélène Poignant-Burel – Sarthe Nature Environnement – 07 56 07 72 02

**FNE Pays de la Loire** est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Créée en 2008, elle fédère plus de 100 associations en Pays de la Loire et plus de 25 000 adhérents individuels.

**Air Pays de la Loire** est agréé par le Ministère de la Transition écologique pour assurer la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire.

**Sarthe Nature Environnement** est la fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement en Sarthe.